****

**Liste des questions/ problèmes liés à la formation**

Afin de préparer le mouvement du mois prochain et l’année 2 des îlots, il serait urgent de clarifier :

-le contenu des arrêtés de formation pour l’an prochain (les formateurs n’en ont pas reçu un de correct pour l’année en cours)

-les heures de service des différents formateurs et sur quels principes cela se repose ?

-les missions des différents formateurs (les missions sont différentes pour les professeurs et les EMF ilots) et le lien avec les IEN et les CPC dans la formation initiale inscrite dans une fiche de poste précise

-la composition des équipes d’îlots : beaucoup d’îlots n’ont pas de maitres formateurs (titulaires et faisant fonction) ni de remplaçants empêchant le fonctionnement annoncé initialement.

 -le nombre des îlots : avec la création de deux nouvelles circonscriptions, est-ce que le nombre d’ilots va rester le même ? Est-ce que cela va impacter la répartition actuelle des IS et des formateurs ?

-les lieux de formations suivant les natures des cours et les salles disponibles ? Ne faudrait-il pas pour chaque circonscription banaliser 2/3 salles pour la formation initiale à la manière du collège de Majicavo pour la formation continue ?

-les frais de déplacement : quels déplacements seront remboursés ?

-la sécurité, assurance et responsabilité : est-ce que les formateurs et les IS sont assurés lors des déplacements entre îlots ou entre lieux de formation et classe ? Sont-ils également assurés quand ils sont présents dans les écoles en dehors du temps scolaire notamment quand les IS mènent une séance avec des élèves ? Serait-il possible d’avoir des écrits clairs pour que chacun soit informé et soit rassuré sur le bon déroulement de la formation au sein des écoles et des classes?